

Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous. Magasin de Pianos de Junius Hart, COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

AMUSEMENTS. PARC ATHLETIQUE.

Parc Athlétique. Coeur-Plais en bon temps. Metropolitan English Opera Co. Pianos et Cavalleria Rusticana.

WEST END DE NOIR. TOUTE CETTE SEMAINE.

West End de Noir. Toute cette semaine. Concert de la fanfare de musique de Robert Becker.

MAZUT ET MAZETT. The Trap and Brakeman.

Mazut et Mazett. The Trap and Brakeman. Kniffer et Diamond. Vito Raffner.

CHEMINS DE FER. Heures d'arrivée et de départ.

Table of train schedules for Illinois Central, Louisiana Southern Railway, and Southern Pacific Company.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

Table of train schedules for Queen & Crescent Route.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Table of train schedules for Southern Pacific Company.

TEXAS AND PACIFIC. ARRIVEE.

Table of train arrivals for Texas and Pacific.

EAST LOUISIANA RAILROAD. ARRIVEE.

Table of train arrivals for East Louisiana Railroad.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. ARRIVEE.

Table of train arrivals for New Orleans, Fort Jackson and Grand Isle R.R.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY. ARRIVEE.

Table of train arrivals for Louisiana Southern Railway.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Mariages, Naissances et Décès. Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

NAISSANCES - Mmes H. Peck, une fille; N. Duplantier, une fille; L. J. Ramos Rivet, une fille; J. Morris, un garçon; E. Carmouche, une fille; J. R. Hewlett, une fille; J. J. Kirwin, un garçon; G. Weinsung, une fille; F. Vosteln, un garçon; P. Baker, un garçon; M. Sutherland, une fille; M. Catesani, un garçon.

DÉCÈS - Braglio Di Maggio, 53 ans, 901 St-André; Annie A. Wheeler, 7 mois, 430 Belleville; F. Niemeyer, 32 ans, 2022 Douane; Wm E. Huger, 90 ans, ville de New York; Yeuve J. Holloway, 68 ans, 1518 Français; M. Job, 85 ans, Asile des incurables; Mary Jones, 28 ans, 2232 Première; Jerry Allen, 60 ans, 2852 Magnolia; Jefferson Donning, 38 ans, Hôpital de Charité; W. W. Wilson, 70 ans, 1023 Louisiana Ave.; Louise Bousman, 10 ans, 2425 Bayou Road; J. W. Davenport, 20 ans, 1120 Antonio; D. Jenkins, 53 ans, 1002 State; Mrs Mary Bressler, 60 ans, 414 Magnolia; J. H. Hussey, 62 ans, 1128 Youro; Viola Jackson, 3 mois, 1806 Bagatelle; Rosana M. Bixbe, 3 mois, 812 Lyons; Olivia Collins; 7 mois, 200 Adams; Vye L. Porche, 72 ans, Hôpital de Charité; H. Wehrman, 31 ans, 1313 St Louis; G. Ashbury, 25 ans, 6220 Camp; Vinnie Lyon; Woodruff, 31 ans, 359 Alamo; Lem S. Hicks, 15 ans, canal du vieux bassin; John Baptiste, 61 ans, 1522 N. Roman; Wm Porter, 57 ans, 425 avenue Silled; Henry Anderson, 30 ans, 129 Howard.

TRIBUNAUX. Cour Civile de District.

Belair Co. vs C. W. Derussy - réclamation de \$148.07 sur un compte courant; James McFarlin et compagnie vs Inter-State Transportation Co. - action en recouvrement de \$1200 sur un contrat; Dr. John B. Hart vs John C. Mangin - réclamation de \$175 pour des services de profession; Fidelity Deposit Co. vs Wm. Deelman - action en dommages de \$843.08.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Acoffin. Comparutions: Mme J. C. Sera, actes de violence; Rosa Hall, attaque; John A. Baehler, A. Hensley, homicide; Aug. Rogert, blessure; Jos. Metzler, port d'arme cachée; Wm James ou Scherer, Laura Bates, attaque; Freda Bishop, Lucy Pierson, attaque.

FAITS DIVERS. AVENUE DE L'ESPLANADE Parc Capdevielle.

Le Bureau des Commissaires de l'avenue de l'Esplanade, ont par souscriptions, levé un fonds suffisant pour acheter le terrain triangulaire borné par les rues Esplanade, Crête et Bell, \$1500. Ils l'ont embelli, ils y ont placé un élan monumental, décoré les alentours de vases et fait de cet endroit un parc qui est un brillant ornement pour ce quartier. Ils y ont ajouté des plantations considérables. Enfin, ils ont donné à ce joli petit parc le nom de notre excellent maire. Mais leurs fonds sont épuisés. Ils se sont donc adressés à M. Wm Mehle, président du comité de finances du conseil de ville, et ils demandent une allocation pour les aider à payer leur dette actuelle qui s'élève à \$1,250, plus \$60 pour la garde du parc. Ils comptent sur la libéralité du conseil et son esprit de justice pour les aider à sortir d'embarras. La pétition est signée par M. L. A. Jung, secrétaire du Bureau des commissaires de la rue Esplanade.

Route de Queen & Crescent.

Route de Queen & Crescent. Pour Asheville et retour, \$27.80. Seulement 20 heures et 40 minutes. 14 juin - 1 m - sam mar jeu

L'AFFAIRE BLACK HORSE.

L'entrepôt de l'American Tobacco Co, dite Black Horse, a recommencé à opérer, hier matin sous la surveillance de trois officiers de police. Ce sont les employés d'autres départements qui sont mis à l'œuvre sous la direction personnelle de M. Iby, leérant de la compagnie. En attendant, les autres employés, notamment les cinq frères Powell, n'ont pas encore pu s'entendre avec la compagnie qui maintient la réduction des prix. Les Powell sont dans une situation toute particulière, leur père Jacob Powell a rendu de véritables services à la compagnie, et quand M. Hensheln devint le chef de la corporation, il lui accorda de sérieux privilèges. Or, M. Thomas, le premier des cinq frères, vient de commencer la construction d'une maison, comptant sur les salaires qui lui étaient précédemment payés par la compagnie. M. Thomas Powell ne peut payer l'entrepreneur. De là est née la grève qui empêche d'achever cette construction. Quand on demande à M. Iby ce qu'il va faire, il déclare qu'il n'est qu'un employé de la compagnie et qu'il doit se conformer aux instructions qu'il reçoit, à la règle ordinaire, à la loi de l'offre et de la demande. Que les employés qui se déclarent frustrés, dit-il, s'adressent à la compagnie. C'est à elle de décider. Quant à moi, je ne puis que me conformer aux règles établies. L'affaire en est là. La police maintient l'ordre, du reste, n'a été aucunement troublée. Voilà plus de 30 ans que Thomas Powell travaille pour la compagnie, à laquelle son père a rendu de précieux services, reconnus hautement du reste par M. Hensheln.

Les revolvers de la police.

L'agent de police H. Wilson a eu, l'avant-dernière nuit, mille à partir avec une troupe de jeunes gens qui faisaient du tapage. Il a essayé de les disperser, mais ils n'ont tenu aucun compte. Il a essayé alors de faire intervenir son revolver, mais l'arme a refusé de partir cinq fois de suite. Un des émeutiers, un nommé Millo, en a donné avis à ses camarades qui l'ont alors accablé de coups de pierres. Wilson a fait des attitudes contre Millo, Chris et G. Munster; mais il se plaignait de ce que les revolvers dont se sert la police les protègent insubstantiellement. L'affaire a eu lieu marché de la rue Neuvième.

Vois de harnais.

Trois hommes dont deux noirs, Peter Blue et Joseph Gaspard, demeurant rue St-Antoine, et un blanc, Jos. Metzler, ont été arrêtés samedi soir pour avoir volé des harnais appartenant à un nommé P. Labourie qui habite rue Milou. Depuis quelque temps, on avait signalé plusieurs vols du même genre. L'officier de police Farragut, averti, faisait le guet. Ses soupçons s'étaient portés avec raison sur Peter Blue qu'il a arrêté samedi et conduit devant la Deuxième Cour rhénane de Cité. Le capitaine Cooper a également obtenu en arracher quelques aveux qui ont abouti à l'arrestation de Gaspard et de Metzler, complice des deux noirs. Tous les deux ont été arrêtés. De plus l'officier Farragut a saisi sur Metzler un revolver. Tous les trois ont été mis sous caution par le juge Marouquet.

Vieux jeu.

Anthony Dones, un nègre naïf, de la Baie St-Louis, a rencontré vendredi dernier un autre nègre du nom de Scott qui, en compagnie d'un nommé Jackson, a engagé avec lui la conversation. Scott prétendait avoir un billet de \$100 dont il lui fallait le changer. Il demanda à Dones de lui prêter \$5 qu'il allait lui rendre dès qu'il aurait la monnaie dont il avait besoin. Bien entendu Scott et Jackson ont disparu après avoir palpé le billet. De là, l'épiniante du malheureux Dones. Tous les trois ont été arrêtés.

BUREAU DE SANTÉ.

Les membres du Bureau de Santé, les docteurs Michard, King et M. Beach se sont réunis hier soir sous la présidence du docteur Kolmke. Le président a soumis son rapport appelant l'attention de ses collègues sur le bon état sanitaire de la ville. Le mois dernier il y eut 95 décès de moins qu'un mois de juin 1900. Les décès causés par la chaleur n'ont été que de trois durant le mois. Le Dr S. L. Théard inspecteur sanitaire du Bureau a soumis le rapport suivant: Diphtérie, 18 cas, 1 décès; scarlatine, 41 cas, 4 décès; petite vérole, 21 cas, 1 décès; inspection à domicile 3,086. Le rapport du trésorier accuse un reliquat en caisse, le 1er juillet, de \$42,28. L'inspecteur des marchés a fait 118 inspections dans les marchés et a condamné 362 livres de viande; aux abattoirs, 10,633 inspections ont été faites et deux animaux et demi ont été condamnés. Les amendes perçues des violeurs des règlements sanitaires s'élevèrent à \$57.50. Le chimiste a fait l'analyse de 124 échantillons de lait dont dix ont été condamnés. Le Dr Archinard, bactériologiste, a constaté 13 cas de diphtérie.

Vol à la station de police.

Gus Williams, un nègre, a été arrêté pour vol d'effets appartenant au secrétaire Vandervoort du quartier général de la police. Ciderella Brown, a été arrêtée en même temps que Williams pour avoir essayé de vendre les effets, mais elle a été ensuite relâchée. Elle a déclaré qu'elle était employée dans la station de police qu'elle était chargée de nettoyer.

Mors aux dents.

Hier matin, Philip Flettrich, un laitier demeurant No 4720 rue Sud Remparts, conduisait, avenue Carrollton, un cheval indompté qui avait pris les mors aux dents. Bienôt après la voiture fut renversée, Flettrich fut jeté à terre et reçut une blessure à la joue. Wm James, qui se trouvait avec lui dans la voiture, a reçu aussi une blessure légère à l'œil.

Envoyé à la Maison de Refuge.

Hendrick Johnson, un enfant de 15 ans s'est échappé de la maison paternelle, rue Galenille et s'est enfui à la Baie St-Louis. Le père l'a fait arrêter et fait conduire à la Maison de Refuge.

Seconde Cour Criminelle de Cité.

Novelle complication. E. T. Holyland, un employé de la maison Haussman et fils, bijoutiers de la rue Poydras, s'est présenté devant la 2e cour criminelle de Cité et a déclaré que sa vie était en danger, que le nommé Serpas en voulait à sa vie. A la cour, Holyland a trouvé l'avocat de district assistant Mooney, qui lui a déclaré que, en l'absence du juge Gill, il ne pouvait faire aucun affidavit. Encore une complication provenant de l'absence du juge Gill.

CHIEF.

Mme Fanny Donovan se trouvait en visite chez une amie, hier après-midi, rue Rousseau 2028, lorsqu'elle a été subitement prise d'une indisposition. En tombant sur un meuble elle s'est fait une large blessure au front.



Si vous voulez vous débarrasser de la dyspepsie ou de n'importe quel mal à l'estomac, prenez le Bitter. Il agit aussi sur le système nerveux, le cœur, le sang, le cerveau, le foie, le plexus solaire et le système circulatoire. C'est le meilleur remède pour les maux d'estomac, les indigestions, les migraines, les névralgies, les douleurs rhumatismales, les troubles menstruels, les hémorrhoides, les diarrhées, les coliques, les flatulences, les constipations, les troubles de la digestion, les troubles de la circulation, les troubles du système nerveux, les troubles du système circulatoire, les troubles du système respiratoire, les troubles du système excrétoire, les troubles du système reproducteur, les troubles du système urinaire, les troubles du système osseux, les troubles du système cutané, les troubles du système musculaire, les troubles du système lymphatique, les troubles du système sanguin, les troubles du système nerveux, les troubles du système circulatoire, les troubles du système respiratoire, les troubles du système excrétoire, les troubles du système reproducteur, les troubles du système urinaire, les troubles du système osseux, les troubles du système cutané, les troubles du système musculaire, les troubles du système lymphatique, les troubles du système sanguin.

HOTEL DE VILLE.

Les membres du comité de finances se sont réunis hier après-midi, mais aucune question importante n'a été discutée. La réunion des membres du comité d'ordre public n'a pas eu lieu hier soir, faute d'un quorum. Le secrétaire particulier du maire, M. Chas Lavillebeuvre, n'était pas à son poste hier, étant retenu chez lui par la maladie. Attaque nocturne. Vers une heure hier matin, Jas C. Frachthling, un jeune homme domicilié rue Decatur 2720, se rendait chez lui, lorsqu'en passant rue Dauphine, près de l'encolure St-Perdand, il a été attaqué par deux nègres armés de revolvers qui lui ont volé \$14. Le signalement des noirs a été donné à la police. EMPOISONNEMENT. L'ambulance a été mandée hier après-midi, rue S. Remparts 1405, pour Mme Marie Seebold qui avait été prise de violentes maux d'estomac. Les étudiants l'ont aussitôt fait transporter à l'hôpital où ils ont constaté qu'elle avait absorbé du poison. Le Congrès Transmississipien. Presque tous les membres de la députation louisianaise au Congrès transmississipien ont déjà retenu leurs billets de chemin de fer, et quitteront la ville samedi prochain dans la matinée. Le congrès se réunit, on le sait, le 16 juillet à Cripple Creek, dans le Colorado. Ceux des membres de la députation qui ont négligé jusqu'ici de se faire des billets, sont invités à s'adresser à M. J. P. Douglas, agent du Denver Road, rue de la Commune, 708. Venies inscrites au Bureau d'aliénations. J. B. Gigue à Moses Stern, une portion de terre bornée par les rues Cherokee, Conti et Bienville, \$5,955. Les héritiers de D. W. Williams à Mme Frank Sharp Sr, un terrain borné par les rues Franklin, Trémé, Douane et Bienville, \$1,200. Les héritiers de John Rubia à S. d'Amico, un terrain borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Girod, \$4130. James Dwyer à J. M. Staba, un terrain borné par les rues Troisième, Rousseau, St Thomas et Quatrième, \$1275. Duclou Bourq et Mme Léon Médal à Mme Louis Petit, un terrain borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Johnson et Galvez, un terrain borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Roman et Prieur, \$2700. Vye Louis Petit à Mme Léon Médal, un terrain borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Johnson, Galvez, un terrain borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Roman et Prieur, \$1930 20. Mme H. C. Harlon à Wm J. O'Connor, un terrain borné par les rues Thialle, Melpomène, Carondelet et Baronne, \$400. DIVIDENDES. Bureau de la Compagnie d'Assurances de Marchand, No 822 rue Canal - Nouvelle-Orléans 5 juillet 1901 - A une assemblée du conseil de direction, le 5 juillet 1901, un dividende de TROIS POUR CENT, a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande. J. MONTEZUEIL, Secrétaire. Bureau de la New Orleans City Railroad Company - Nouvelle-Orléans, 20 juin 1901 - Le bureau des directeurs de la New Orleans City Railroad Company a déclaré un dividende de deux pour cent, payable le 10 juillet 1901, aux actionnaires qui ont versé le stock payé de 30 juin 1901. Des chèques seront expédiés par la poste en paiement. Les livres de transfert de la compagnie pour le stock payé sont fermés du 1er juillet au 10 inclusivement. JOHN G. WOODS, Secrétaire. PETITES ANNONCES. 500,000 A REPRENDRE par GOMEZ qui registre d'achat de propriétés foncières. No 120 rue Carondelet. 1000 - 12 mois. ON demande à acheter vieux or et argent et billes confédérées. 801 rue Ste-Anne, coin Bourbon. PROCLAMATION DU MAIRE. Etat de la Louisiane, Marie de la Nouvelle-Orléans, 28 juin, 1901. Conformément aux dispositions de l'article 96 de la charte de 1882 de la ville de la Nouvelle-Orléans (élection d'un conseiller pour le Sixième District municipal, pour remplir les vacances causées par la démission de M. Walter L. Bazem, est par la présente ordonné que la date du jeudi 1er août, autre six heures du matin et sept heures du soir, dans les divers précités et aux divers lieux de vote qui seront ultérieurement désignés dans ledit district municipal. PAUL CAPDEVILLE, maire. 30 juin - 1 m

DECES.

PREMAUX - Décédé à Covington, La., lundi le 8 juillet à 8 heures A. M., âgé de 39 ans, M. HENRI J. FERRAUX (né Ida Jung), natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles FERRAUX et Jung sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu mardi, 9 juillet 1901, à 8 heures précises du matin. Le convoi partira de l'Eglise Ste Anne, rue St-Philippe, entre Roman et Prieur.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres. Raoul Bonnot, Directeur. No 828 RUE STE-ANNE. Téléphone No 1042.

F. Laudumiey & Co. Limited.

Telephone No 405. F. Laudumiey & Co. Limited. Entrepreneurs de Pompes Funèbres. 1108 et 1112 Nord Remparts. Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

G. MOTHE & CO., ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres et Embaumement.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumement. 517 RUE TOULOUSE, Entre les rues Bourbon et Dauphine. F. J. MOTHE, Embaumeur pour la maison, Rue Séguin et Patterson, Algérie. 5200 - 1 m

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumement, No 1305 Avenue Nord Remparts, Paris Esplanade.

Volontés pour Bais, Mariages, Promesses etc. Entièrement faites à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à l'impasse qu'on nous envoie. 1er sept - 1 m

TELEPHONE 352. JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumement, No 1305 Avenue Nord Remparts, Paris Esplanade.

PROCLAMATION DU MAIRE.

Etat de la Louisiane, Marie de la Nouvelle-Orléans, 28 juin, 1901. Conformément aux dispositions de l'article 96 de la charte de 1882 de la ville de la Nouvelle-Orléans (élection d'un conseiller pour le Sixième District municipal, pour remplir les vacances causées par la démission de M. Walter L. Bazem, est par la présente ordonné que la date du jeudi 1er août, autre six heures du matin et sept heures du soir, dans les divers précités et aux divers lieux de vote qui seront ultérieurement désignés dans ledit district municipal. PAUL CAPDEVILLE, maire. 30 juin - 1 m

montrait moins passive et il se demandait comment, sans en avoir courir des récriminations nouvelles, il lui apprendrait l'événement qui consommait leur ruine. Il arriva devant sa porte, sans avoir résolu s'il devait parler ou se taire. Ninette vint lui ouvrir. Elle était en larmes. -Qu'y a-t-il encore? demanda-t-il. -Mademoiselle est malade. Ta sœur malade! Elle était bien portante ce matin. Ca l'a prise au retour de l'école. Elle frissonnait et tremblait de la fièvre. Il a fallu la mettre au lit. -Ce ne sera qu'une indisposition. -Oh! non, papa. Elle est bien malade, ça se voit. Eperdu, il entra dans la chambre où le lit de Madeleine d'un côté et de l'autre la couchette du petit frère laissaient à peine la place de remuer. Estelle assise veillait sur sa fille et fit signe qu'elle dormait. Villeroy s'approcha, la lampe à la main. Ce qu'il vit l'épouvanta. Madeleine somnolait, mais, agitée, les lèvres tremblantes, la face écarlate. Il toucha sa main, elle était brûlante. Brusquement, elle se souleva, tirée de son demi-sommeil par un accès de toux qui la secoua des pieds à la tête, toux profonde et sinistre, qu'une plainte rauque traversait.

-Oh! mon Dieu! mon Dieu! soupira Villeroy terrifié. Il ne pensait plus à sa visite au tribunal de commerce et pas davantage au papier timbré qu'il avait fourré dans sa poche avant d'entrer. Ninette est allée chez un médecin, lui dit sa femme. Il n'était pas chez lui. Mais on a promis de l'envoyer dès qu'il rentrerait. Ils demeurèrent là tous trois, se regardant, regardant Madeleine qui, son accès de toux passé, retomrait dans son atonie. Le dîner était servi. Mais aucun d'eux ne songeait à manger. Dans ce silence, on entendit soudain Villeroy qui murmurait: -C'est trop de malheurs! Qu'avons-nous fait, au ciel pour qu'il nous éprouve ainsi? -Nous l'avons offensé par l'exode de nos ambitions et en n'appréciant pas le bonheur qu'il nous avait donné, répliqua Estelle. Il se venge et nous châtie. -Ce n'était pas un crime de rêver la fortune pour nous, pour nos enfants. -Il fallait nous contenter de ce que nous avions. -Ce n'est pas le moment de vous quereller, dit Ninette pour conjurer la dispute qu'elle sentait venir. Villeroy se tut, Estelle fit comme lui. Mais Patitade de la mère témoignait d'une irritation sourde contre son mari et contre sa fille.

A cette irritation se joignait l'angoisse de l'attente. Ce médecin qui ne venait pas! Enfin, à dix heures, un coup de sonnette annonça sa visite. Villeroy qui était allé au-devant de lui l'amena dans la chambre après lui avoir donné quelques indications. Le médecin, un homme jeune et doux, examina la petite malade, l'auscultait, vérifia la température, et dit ensuite: -C'est grave. Mais, à son âge, on peut tout espérer. Je vais faire une ordonnance et je reviendrai demain matin. Une fois dans la salle à manger où Villeroy lui donna de quoi écrire et tout en écrivant, il dit: -Je ne puis vous dissimuler, mon ami, que nous sommes en présence d'un danger. Je crains une diphtérie. Je réserve cependant mon diagnostic. -Une diphtérie? Interrogea Villeroy, qui entendait ce mot pour la première fois. -C'est le croup des adultes, répliqua le médecin. -Mais, est-ce qu'on en meurt? -Plus souvent qu'on n'y échappe, je suis obligé de vous en prévenir. Le sang de Villeroy se glaça. Il voyait sa fille morte. Il pleurait, il s'arrachait les cheveux, gémissant: -C'est de ma faute, c'est moi qui tui mon enfant. -Du calme, du courage. Le cas est grave; il n'est pas déses-

perné. J'ordonne des réactifs puissants. Peut-être suffiront-ils à enrayer le mal. Mais Villeroy entendait à peine ce qui avait pu le rassurer. Il souffrait trop et sur son cœur déchiré, l'espérance n'avait plus de prise. -Encore une recommandation, ajouta le médecin au moment de sortir. La diphtérie est contagieuse. Il importe donc de ne laisser auprès de la malade que ceux dont les soins lui sont nécessaires. Eloignez d'elle cette jeune fille que j'ai vue dans la chambre et l'enfant qui dort dans le berceau. Le médecin parti, Villeroy, avant d'aller chez le pharmacien, fit part à sa femme et à Ninette des avis et recommandations qu'il avait reçus. Cette communication nécessaire, c'était de l'huile tombant sur un braier. Ninette se révoltait contre cette prétention de l'empêcher de soigner sa sœur. -Ma place est à son chevet puisqu'il y a danger, protestait-elle. Maman est trop nécessaire à vos papa et à Philippe pour s'exposer. Quelle s'en aille avec lui chez les Guionnet. Moi, je resterai. Je veux rester. Durement, la mère de Ninette lui imposa silence en grondant d'un accent qu'on ne lui connaissait pas. -Moi seule commande toi et seule j'ai le droit de dire: Je veux ou je ne veux pas. J'en-

tends ne pas quitter ma maison. Ma place est auprès de Madeleine. -Mais si vous prenez son mal, maman. -Si je prends son mal, j'irai me faire soigner à l'hospice. Et puis, pour ce que je tiens à ta vie!... Elle ne mentait pas. Dévorée par l'exode des épreuves elle souhaitait de mourir. -Oh! Estelle, lui reprocha son mari. Et tes autres enfants? -Tu veilleras sur eux. Quant à toi, Ninette, tu nous côtoies trop cher pour l'exposer à tomber malade et peut-être à perdre la voix. Demain matin, si le médecin n'a pas changé d'avis, tu partiras pour chez les Guionnet avec Philippe. Cette nuit tu y sera plus tranquille que dans celle-ci. Ninette ne protesta plus. Elle reconnaissait qu'elle n'avait pas le droit de risquer sa santé et de compromettre par une imprudence le succès final de ses études. Elle transporta dans sa chambre son frère endormi; puis, s'étant assurée qu'on n'avait pas besoin d'elle, elle se coucha, convaincue qu'elle ne pourrait dormir. Mais, la fatigue et l'angoisse l'avaient brisée, et à peine la tête sur l'oreiller, elle fut vaincue par le sommeil. Le lendemain, en ouvrant les

yeux, elle sauta du lit, surprise et mécontente de voir que la pendule marquait huit heures, se reprochant amèrement d'avoir pu dormir. Habillée en hâte, elle courut pour avoir des nouvelles. Mais, comme elle allait pénétrer dans la chambre de Madeleine, son père sortit de la sienne. -N'entre pas là, ordonna-t-il. Le médecin est venu et a confirmé son avis d'hier. C'est la diphtérie, comme ils disent, et tu dois te préserver de la contagion. -Je n'en ai pas peur! déclara Ninette. -Possible; mais nous autres, nous en avons peur pour toi. Tu vas prendre un fluore et le faire conduire, avec ton frère, chez Mme Guionnet. Tu lui diras ce qui se passe et tu lui demanderas de vous garder jusqu'à ce que je vous rappelle. L'idée de s'en aller en ce moment et de laisser sa mère aux prises avec un péril qu'elle-même était obligée de fuir, mettait Ninette au supplice. Elle eut un véritable accès de désespoir lorsqu'elle eut une fois de plus constaté qu'elle était tenue d'obéir à ses parents. Les préparatifs furent bientôt achevés. Comme elle allait partir, Estelle se montra et du sein de la chambre elle dit rien à ses enfants, qu'elle n'osait embrasser. -Au revoir, maman, lui oria sa fille. Je viendrai tous

les jours, plusieurs fois par jour, pour chercher des nouvelles. -Tu n'entreras pas; je te défends d'entrer tant que le médecin n'aura pas déclaré qu'il n'y a plus de danger. Ninette se résigna sous ce rigoureux arrêt et s'éloigna, le mort dans l'âme, emmenant Philippe qui pleurait de voir pleurer tout le monde, sans savoir pourquoi. Elle se demandait si elle reverrait vivante sa chère petite sœur. A la porte de la demeure qu'elle quittait, son imagination enfiévrée dessinait un spectre affreux, le spectre de la mort. V Dans ces circonstances, les Guionnet furent admirables. Oubliant de la part qu'avait eue Villeroy dans leur propre malheur, regrettant de la lui avoir reprochée, ils se dévouèrent pour alléger le sien. A continuer. Buvez la "Sparkling Abtin Water", \$1.00 la douzaine de bouteilles, vrées à domicile. Le meilleur SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE D'ANGELL Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Oesophagite et tous les maux de gorge. Prix: 25 et 50 cent. 107 Vendu au détail par le Pharmacien. No 100 - 1 m